

Le point de vue de l'AURA

Genèse du projet d'établissement de l'ABES

La mise en œuvre d'un projet d'établissement s'inscrit naturellement dans le processus de modernisation initié par l'Agence bibliographique de l'enseignement supérieur à partir de 2007.

Après la remise d'un rapport d'audit commandé en 2006, la nouvelle direction a souhaité non seulement mettre en place une nouvelle organisation mais également engager une réflexion prospective sur les missions de l'Agence, notamment sa place dans le paysage documentaire national et international, afin d'en dégager des objectifs stratégiques à court et moyen termes.

C'est le premier projet d'établissement rédigé par l'ABES depuis sa création. Il a été préparé de manière approfondie par un travail d'équipe au sein de l'ABES, soumis à l'administration de tutelle puis au conseil d'administration.

Les grandes lignes de la première version présentée au conseil d'administration de novembre 2007 ont été approuvées. Après modifications et compléments, le texte définitif a été adopté au CA de juin 2008. Le projet constitue désormais un cadre de référence sur lequel l'ABES peut s'appuyer pour orienter sa politique des années à venir et déterminer son programme d'action annuel.

Associer les utilisateurs à la réflexion

Conformément à ses nouveaux objectifs, l'ABES a souhaité associer ses utilisateurs à cette opération.

La première version du projet d'établissement a donc été communiquée à l'AURA, l'Association du réseau des établissements utilisateurs de l'ABES, en octobre 2007, l'association étant chargée de recueillir les avis des membres du réseau avant présentation du projet au conseil d'administration de novembre. L'AURA a diffusé le document aux établissements, recueilli et synthétisé les remarques reçues puis les a exposées au CA de l'ABES.

D'autres étapes ont permis de débattre sur les propositions du projet, notamment les journées ABES de mai dernier, ainsi que les conseils d'administration et assemblée générale de l'AURA en mai et juin 2008.

Les principaux axes du projet d'établissement

Le projet d'établissement rappelle d'abord la réussite de la mission initiale de l'ABES, la réalisation du catalogue Sudoc (Système universitaire de documentation), puis donne un bilan plus nuancé de la diversification amorcée depuis quelques années. Il aborde les défis auxquels l'Agence est aujourd'hui confrontée dans un environnement technologique et politique en pleine mutation.

Dans ce contexte les objectifs retenus par l'ABES visent à engager des évolutions importantes tout en s'appuyant sur les réalisations accomplies, notamment :

- moderniser, élargir, enrichir le catalogue Sudoc
- l'inscrire dans des réseaux thématiques, européens, internationaux
- développer ses prolongements (CALAMES, catalogue des archives et manuscrits)
- l'élargir au signalement et référencement des ressources pédagogiques des universités
- confirmer le rôle national du Sudoc-PS (Système universitaire de documentation pour les publications en série)
- développer le réseau des établissements utilisateurs et l'associer à la définition de la politique et des projets de l'ABES
- créer un portail des thèses électroniques françaises certifiées, dans la suite de l'application STAR (Signalement des thèses, archivage et recherche)
- poursuivre l'offre de groupement de commandes de ressources électroniques.

L'avis des utilisateurs

Les positions communiquées par l'AURA s'appuient sur les avis exprimés par la majorité des utilisateurs. Il est clair que les délais imposés et les moyens humains de l'AURA n'ont pas permis d'obtenir des résultats exhaustifs aux enquêtes ni de mener d'autre forme de consultation approfondie. Le débat autour du projet d'établissement a toutefois été nourri et enrichissant.



Association du réseau des établissements utilisateurs de l'Agence bibliographique de l'enseignement supérieur

Une forte approbation

La majeure partie du texte recueille une approbation forte voire unanime.

Les utilisateurs apprécient en premier lieu la démarche elle-même, le fait d'entamer une réflexion politique et prospective sur l'avenir des missions de l'ABES, de tenter de resituer la place de l'Agence dans la problématique plus large de l'accès à l'information scientifique en France en relation avec les diverses instances qui y participent.

Est également plébiscité le souci de l'ABES de maintenir et développer les applications indiscutablement réussies, dont en premier lieu le catalogue, de lui donner des prolongements naturels, d'en étendre le périmètre à d'autres types de documents et d'autres pays francophones.

L'abandon du portail, reconnu comme inadapté aux besoins actuels, est totalement approuvé de même que son remplacement par des applications spécifiques, notamment autour de la gestion et de la mise à disposition des thèses françaises.

Les questions en débat

D'autres propositions donnent lieu à débat. Les professionnels aguerris ne s'étonneront pas de constater qu'ils tournent autour de l'avenir du catalogue Sudoc et de son ouverture vers les réseaux internationaux tels que Google Scholar et Worldcat.

Si le projet d'établissement de l'ABES et les échanges qui ont suivi expliquent bien qu'il s'agit aujourd'hui de rendre le Sudoc et donc la documentation française visible au niveau international, certains s'inquiètent de cette internationalisation, craignent une augmentation

Le bureau de l'AURA à la rentrée 2008-2009

Présidente : Christine Girard
Département Documentation du PRES Université de Bordeaux
☎ 05 56 84 86 85 📠 86 96

✉ 4 avenue Denis-Diderot 33607 PESSAC CEDEX

Vice-président : Julien Roche
Service commun de la documentation de Lille-I
✉ BP 30155 Cité scientifique 59653 VILLENEUVE D'ASCQ

Trésorière : Marie-Lise Tsagouria
Bibliothèque universitaire des langues et civilisations
✉ BULAC 60 rue de Wattignies 75012 PARIS

Secrétaire : Anne Dujol
Service commun de la documentation d'Aix-Marseille-II
✉ 27 bd Jean-Moulin 13385 MARSEILLE CEDEX 05

AURA 🌐 <http://aura.bu.univ-paris5.fr>
Siège social 🏠 Maison des universités
103 bd Saint-Michel 75005 PARIS

des coûts difficile à maîtriser pour les bibliothèques universitaires françaises, voire une mainmise d'OCLC sur nos applications nationales.

Bon nombre d'autres utilisateurs soulignent *a contrario* les bénéfices d'une telle évolution et insistent sur l'impérieuse nécessité pour les établissements documentaires français de s'inscrire dans les réseaux internationaux.

Ces débats ont longuement occupé la dernière assemblée générale de l'AURA, le 12 juin à Paris, et ont conduit, dans un esprit très positif, à préconiser la mise en place d'un groupe de travail chargé d'approfondir et d'élargir cette problématique afin d'enrichir l'approche de l'ABES.

Le groupe de travail se donne pour objectif de réfléchir à l'évolution du catalogue Sudoc vers un système de référencement global de toutes les ressources documentaires, publiées sous forme imprimée et électronique, achetées ou produites par les universités, depuis les ressources pédagogiques jusqu'aux travaux de recherche.

Et demain

La démarche entamée avec le projet d'établissement est porteuse de progrès. Pour l'ABES, il s'agit de poursuivre dans

cette voie en gardant toujours en regard des perspectives ouvertes et ambitieuses.

De son côté l'AURA va s'employer à développer ses moyens de concertation avec les utilisateurs de manière à alimenter régulièrement les débats sur ces questions essentielles et à nourrir la réflexion de l'ABES par des propositions réalistes et constructives.

Christine Girard

✉ christine.girard@univ-bordeaux.fr

Directrice du département
« Documentation » du PRES
Université de Bordeaux
Christine Girard
est présidente de l'AURA
(Association des utilisateurs
du réseau ABES
créée en décembre 2001)
depuis 2006 – voir le n° 46
d'Arabesques avril - mai - juin 2007

Arabesques n° 46

